



Renouvellement plus nouveau chien

Par **kuribo**, le **14/05/2014** à **21:16**

bonjour,
je suis agent cynophile je voulais savoir si mon employeur est dans l'obligation de me payer la "vae" ou "module chien " de mon nouveau chien ?
je cherche des textes de loi car il voudrait m'imposer de prendre mon DIF pour ça .
merci

Par **moisse**, le **15/05/2014** à **07:47**

Bonjour,
La réponse est vraisemblablement dans votre convention collective.
Vu d'ici, si le chien vous appartient, vous recevez une indemnisation qui englobe tout, y compris aussi bien son aptitude que la vôtre.